

Point d'avancement

Négociation de l'Accord d'Entreprise



CFE-CGC Naval Group Multisites

La **CFE-CGC** tient à remercier l'ensemble des personnels qui ont soutenu ses représentants durant ces premiers mois de négociations difficiles. Elle poursuit les négociations dans le même esprit de construction que celui qui l'a animé lors de celles des accords précédents (2004 et 2017) qu'elle avait signés.

Cette semaine, se sont déroulées les ultimes discussions avant la pause estivale. Nous vous proposons cidessous un point d'avancement des derniers échanges sur un (éventuel) futur accord d'entreprise.

Forfait jours / forfait heures

Revendications CFE CGC	Etat	Commentaires
Forfait à 210 jours pour les nouveaux embauchés Maintien de la possibilité de changer de forfait		Conserver les dispositions actuelles qui permettent à chacun de choisir son forfait. La direction veut rendre obligatoire le forfait à 213 jours pour les nouveaux embauchés
Conserver la réversibilité entre les 2 forfaits jours 210 et 213 jours		Laisser le choix aux salariés de changer de forfait
Ne pas systématiser le forfait jours pour les nouveaux arrivants et pour ceux changeant d'activité		Pouvoir laisser la latitude aux nouveaux arrivants de choisir leurs forfaits
Proposer un forfait heures aux cadres contraints par leurs activités		Prise en compte des contraintes opérationnelles
Instaurer un forfait heures par défaut les 3 premières années minimum aux jeunes cadres embauchés sortis d'école		Volonté de bien intégrer les nouveaux embauchés et leur permettre une pleine autonomie. <i>En attente de la négocia-</i> tion sur l'Organisation du Temps de Travail

Rémunération / Grille salariale

Revendications CFE CGC	Etat	Commentaires
Augmentation Générale pour TOUS		Point traité lors des négociations annuelles sur les salaires. Reconnaissance de l'engagement des cadres
Rémunération Variable Individuelle pour TOUS		Tout le monde contribue au résultat de l'entreprise. Partage de la valeur et équité
Affichage d'une grille des salaires du niveau B4 au niveau I18		Transparence des minis à tout niveau de l'entreprise.
Affichage de l'indexation des seuils des salaires minimaux par rapport à la métallurgie		Revalorisation des seuils des salaires en corrélation avec les seuils des salaires minimum garantis par la métallurgie
Ajout d'une grille des minima pour les forfaits heures*		Permettre le cadrage du temps de travail des personnels avec un emploi contraint par l'activité

^{*} en attente de l'Organisation du Temps de Travail (OTT)

Emploi / Développement professionnel

Revendications CFE CGC	Etat	Commentaires
Construire un parcours clair dans le cadre de la gestion des carrières		Permette à chacun de se projeter au sein de l'entreprise
Ajouter un volet dans l'entretien annuel pour la mise à jour de la cotation de l'emploi		Uniquement mise à jour des activités de la fiche emploi
Permettre à chaque salarié d'avoir dans sa carrière un point de situation, forme de bilan de compétence.		Ne pas limiter la réalisation d'un point de situation professionnelle uniquement pour les personnes n'ayant pas eu d'Al pendant 3 ans.

Reconnaissance / Fidélisation

Revendications CFE CGC	Etat	Commentaires
Mettre en place d'un budget dédié aux évolutions profession- nelles en dehors des NAO		En cas contraire, difficulté pour les managers de récompenser leurs équipes à la juste mesure
Dans le cadre des inventions, ajouter un montant mini et préciser les critères d'application		La Direction précise qu'il s'agit de reconnaître un haut niveau de compétence mais pas une expertise comme on l'entend à Naval Group
Donner la latitude aux managers de récompenser les personnes qu'ils estiment méritantes		Sortir ce budget de la NAO
Attribution de 2 points supplémentaires de RVI pour les experts et experts seniors et d'une prime de 2% pour les spécialistes		Jouer la transparence vis-à-vis des personnels et donner plus de visibilité

Contrat de travail / Congés

Revendications CFE CGC	Etat	Commentaires
Maintien des dispositions pour les anciens DCN SCN en matière de temps partiel et de droit à congés		Reconnaissance des droits acquis
Au même titre que les personnes de +50 ans, majorer la prime de licenciement pour les personnels en situation de handicap, quel que soit l'âge		Les difficultés pour retrouver un emploi sont au moins aussi im- portantes pour les personnes de plus de 50 ans que pour les per- sonnes en situation de handicap qui souvent, connaissant ses diffi- cultés, acceptent des conditions de travail compliquées.
Maintien des dispositions actuelles		

Médailles du travail / Parcours syndical

Revendications CFE CGC	Etat	Commentaires
La date d'éligibilité de la médaille doit être celle de la demande effectuée par le salarié		Les salariés toucheront la prime qu'ils soient ou non encore en activité dans l'entreprise.
Réduire les délais d'obtention des médailles du travail en cas de reconnaissance de la pénibilité.		Prise en compte de l'usure professionnelle
Octroi d'une médaille supplémentaire pour 45 ans d'ancienneté en raison de l'allongement du départ à la retraite		La Direction estime que ce cas ne s'appliquera à personne, ce qui est faux
Valorisation des personnels engagés dans un mandat et accompa- gnement tout au long de la carrière		La CFE-CGC a rédigé et proposé à la Direction l'adoption d'une Charte favorisant l'engagement syndical

La **CFE-CGC** estime que le projet d'accord présenté n'est pas à la hauteur d'une entreprise socialement responsable comme Naval Group.

La CFE-CGC continuera à vous représenter sans faille dès la rentrée dans le cadre de la reprise des discussions. Nous vous souhaitons de profiter pleinement de vos vacances afin d'aborder la reprise et poursuivre le soutien des négociateurs.

Légende
Obtenu
En cours ou en attente de négociation
Refusé

Compte-rendu en ligne



Vos délégués syndicaux centraux







Véronique BACHELET

